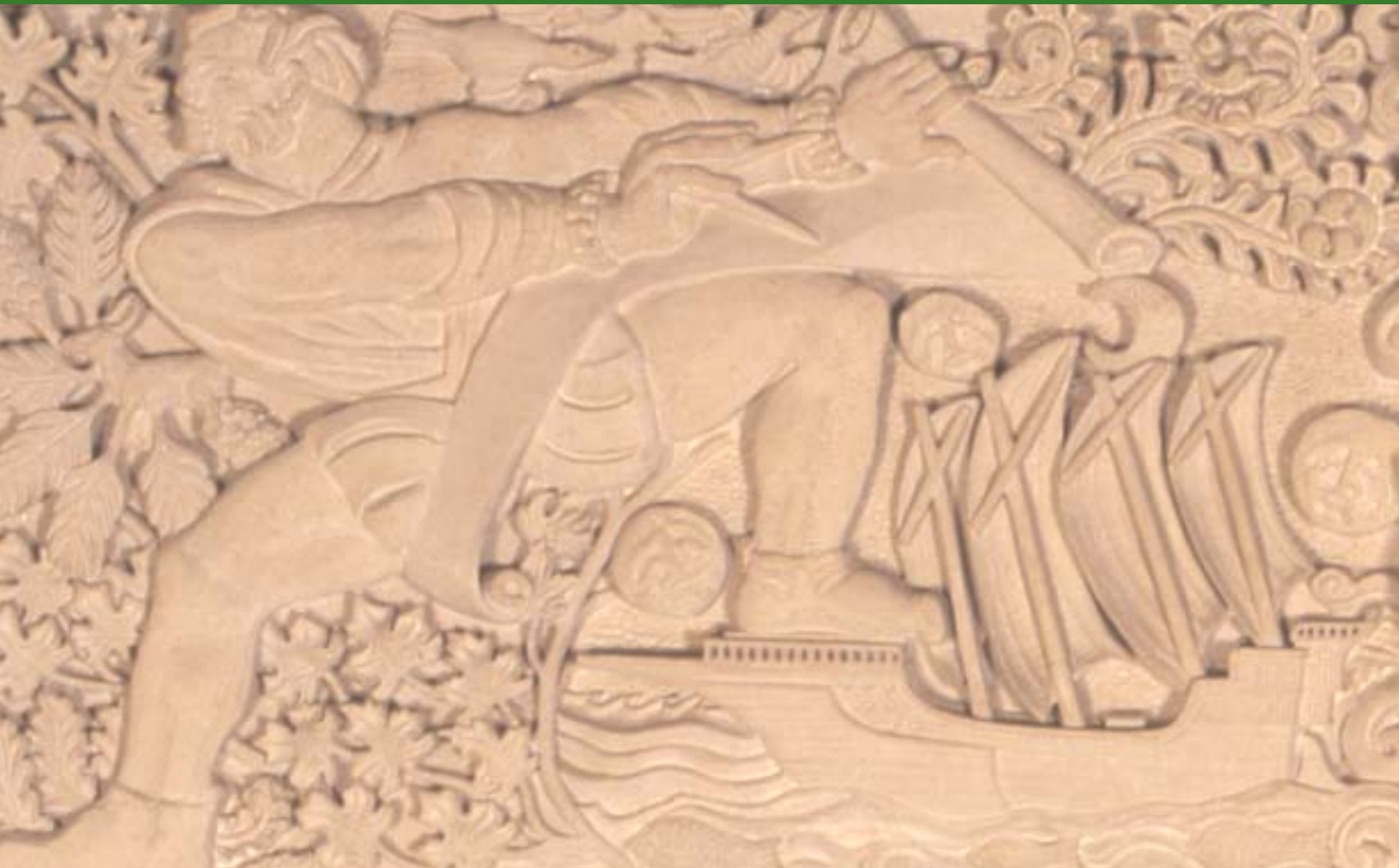




Aperçu stratégique pour la 38^e législature

Administration de la Chambre des communes





Représentation du bas-relief intitulé *Jacques Cartier dresse la carte des côtes du Saint Laurent*. Cette image provient de la série *L'histoire du Canada*, une frise impressionnante se trouvant dans le foyer de la Chambre des communes. La série représente les principaux développements sociaux, économiques et politiques au cours d'une période de 25 000 ans et a été sculptée par R. Eleanor Milne, sculpteur du Dominion (1962-1993), et son équipe entre 1962 et 1974. Des images et descriptions des détails architecturaux et articles du patrimoine du Parlement pourront être trouvés sur le site Web de la collection du patrimoine, qui sera bientôt lié au site Web du Parlement du Canada à www.parl.gc.ca.

Aperçu stratégique pour la 38^e législature



**Approuvé par le Bureau de régie interne
Décembre 2004**

Ce document est également disponible via le site Internet parlementaire à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Sous : Au sujet du Parlement/Processus parlementaire/Chambre des communes – courant/Administratif

Note de la rédaction : Dans le présent document, les mots du genre masculin s'appliquent aussi au genre féminin.



Table des matières

Message du Greffier	1
Vision.....	3
Valeurs.....	3
L'organisation.....	4
Objectifs stratégiques et grandes initiatives	5
1. Appuyer le rôle changeant des députés	5
2. Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution.....	6
3. Favoriser la compréhension et appuyer l'avancement des institutions législatives	6
4. Appliquer dans un contexte parlementaire les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses	7
Aller de l'avant	9

Message du Greffier



Les dernières élections fédérales, tenues le 28 juin 2004, ont annoncé le début de la 38^e législature du Canada et d'une toute nouvelle série de possibilités et de défis pour l'Administration de la Chambre des communes. Grâce en grande partie à la planification stratégique de la dernière décennie, je crois que l'Administration est prête à affronter la tâche qui l'attend avec le professionnalisme et l'énergie qui la caractérisent.

Au milieu des années 90, durant la 35^e législature, l'Administration a publié son premier *Aperçu de l'ordre des priorités des programmes et des dépenses*. Ce document a jeté la base d'un excellent modèle de prestation de services pour la Chambre : il a présenté les députés comme nos clients; défini les quatre secteurs d'activités des députés, c'est-à-dire la circonscription, les comités, la Chambre des communes et le caucus, et articulé la manière dont l'organisation les appuie et les sert.

Depuis, l'Administration a présenté ses plans et ses réalisations chaque année dans le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport sur le rendement de l'Administration*. La transition vers la 38^e législature lui a fourni une excellente occasion de revoir le processus de planification et de reddition de comptes pour qu'il reflète mieux les activités de la Chambre ainsi que la structure de soutien que l'Administration met en place pour secondier le travail des députés.

Un *Aperçu stratégique* sera préparé au début de chaque législature afin de faire connaître aux députés notre orientation stratégique et nos engagements clés. Par ailleurs, le *Rapport annuel* présentera aux Canadiens un résumé des activités parlementaires des députés au cours de l'année et fera rapport sur les programmes et les projets appuyant ces activités.

En préparant le premier *Aperçu stratégique*, l'Administration a tenu compte des nombreux facteurs qui façonnent l'environnement opérationnel afin d'examiner les variables les plus importantes qui entrent en jeu et de fixer ses objectifs stratégiques en s'appuyant sur les résultats de cet examen.

Partout dans le monde, les législateurs se demandent comment mieux aligner les institutions et processus démocratiques sur les besoins de la population au 21^e siècle. Au Canada, tous les paliers de gouvernement se posent la même question. Au fédéral, les députés de tous les partis se disent intéressés à affermir leurs rôles représentatif et délibératif, et à inculquer à l'ensemble des Canadiens le sens de la participation, de la responsabilité et de l'appartenance. Cette attitude influe sur la façon dont ils s'acquittent de leurs responsabilités à la Chambre et en comités ainsi que sur la gestion de leurs activités dans leurs circonscriptions et sur la scène internationale.

En 2004, tout développement organisationnel est tributaire de certains thèmes clés. La technologie, omniprésente, continue de jouer un rôle de premier plan dans la société. Les institutions, y compris les législatures, doivent planifier en anticipant l'évolution de la technologie afin de mieux gérer l'impact qu'elle aura sur le travail et la main-d'œuvre. Nous constatons chez la population un intérêt de plus en plus marqué pour la gestion organisationnelle responsable dans les secteurs public et privé. De plus, les institutions doivent composer avec le vieillissement de la population active et le défi d'assurer un équilibre entre la continuité des services et les changements importants en matière de ressources humaines. Partout – plus particulièrement pour les législatures – l'importance accrue des questions de sécurité exige que l'évaluation permanente et efficace de la situation soit assortie de mesures adaptées au contexte. Tous ces facteurs ont été pris en compte en planifiant la 38^e législature; ils ont tous un impact sur l'intendance qu'exerce l'Administration sur les ressources de la Chambre des communes.

L'*Aperçu stratégique* énonce les objectifs stratégiques et définit les initiatives correspondantes. Les projets et les programmes nécessaires pour aller de l'avant avec ces initiatives seront expliqués au Bureau de régie interne, et l'Administration lui demandera d'approuver les ressources financières et humaines actuelles et nouvelles dont elle a besoin.

Avec la publication du présent *Aperçu stratégique pour la 38^e législature*, et confiants que cette nouvelle démarche sera profitable tant aux députés qu'aux Canadiens, nous sommes prêts à saisir les possibilités et à relever les défis qui nous attendent au cours de la législature.

Le Greffier de la Chambre des communes,

William C. Corbett



Vision

Faire preuve de leadership en appuyant la Chambre des communes et les députés et l'avancement des institutions parlementaires.

Valeurs

Les employés de l'Administration de la Chambre sont fiers d'être au service du Parlement du Canada. Nous sommes guidés par un ensemble de valeurs qui nous motivent à fournir aux députés des services et des conseils spécialisés et impartiaux.

- € Le respect du processus démocratique : Nous croyons en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique, et nous travaillons en vue de les renforcer et de les faire respecter.
- € L'équilibre entre la continuité et le changement : Nous préservons la mémoire collective et assurons la continuité institutionnelle tout en appuyant les députés au fil de l'évolution de leurs rôles et de l'évolution parallèle de l'institution.
- € L'excellence professionnelle : Ensemble, nous nous employons à fournir un soutien efficace, imputable et impartial, et nous faisons preuve d'intégrité en agissant de manière responsable et éthique.

L'organisation

L'Administration de la Chambre a pour mandat d'appuyer les députés en leur fournissant l'infrastructure, les services et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur rôle de législateurs et de représentants à la Chambre, en comité, en caucus, dans leurs bureaux sur la Colline et dans leurs circonscriptions.

Soutenir les députés et l'institution



Le Bureau de régie interne est le corps administratif de la Chambre des communes dont il surveille la gestion financière et l'administration au nom des députés et des Canadiens. Il est présidé par le Président de la Chambre et composé de députés représentant tous les partis reconnus.

Le Greffier de la Chambre des communes est le secrétaire du Bureau et, à titre de haut fonctionnaire de l'Administration, relève du Président. Cinq secteurs de services de l'administration, avec un effectif équivalent à 1 685 employés à temps plein, relèvent du Greffier : les Services de la procédure, le Bureau du légiste et conseiller parlementaire, les Services de l'information, les Services de la Cité parlementaire et les Services corporatifs.

Objectifs stratégiques et grandes initiatives

Pour l'aider à cibler ses efforts et à guider ses activités au cours de la 38^e législature, l'Administration de la Chambre a élaboré quatre objectifs stratégiques et les a assortis d'une série de grandes initiatives.

1. *Appuyer le rôle changeant des députés*

Tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes ont indiqué qu'une réforme parlementaire s'imposait. L'Administration est prête à les appuyer pendant qu'ils examinent de nouvelles options pour le déroulement des travaux de la Chambre, engager leurs électeurs et rapprocher le Parlement des Canadiens.

- € *Appuyer l'évolution des pratiques et des règles parlementaires :*
Pendant que les députés revoient leur rôle et envisagent de modifier les règles régissant leurs délibérations, l'Administration sera prête à leur fournir des conseils et des directives en matière de procédure en leur proposant des options afin d'atteindre les objectifs fixés.
- € *Assurer une infrastructure technologique souple :* Des investissements permanents dans l'infrastructure des édifices parlementaires nouveaux et actuels ainsi que des meilleurs liens avec les bureaux de circonscriptions feront en sorte que les députés continueront de pouvoir accéder rapidement à l'information dont ils ont besoin, indépendamment de l'heure ou de l'endroit où ils se trouvent. Les délibérations télévisées de la Chambre et de ses comités seront enregistrées et stockées sous forme numérique et rendues disponibles pour distribution électronique.
- € *Améliorer l'accès des députés à l'information parlementaire :*
L'Administration lancera *Aujourd'hui à la Chambre*, un site Web qui procurera un point central d'accès à l'information dont les députés et leurs employés ont besoin pour suivre les travaux de la Chambre et des comités un jour précis, y compris la diffusion en direct sur Internet des délibérations et des publications quotidiennes, de l'information sur les projets de loi et des liens menant à un recueil de renseignements sur la procédure parlementaire – une référence en ligne s'adressant à une grande variété d'auditoires. Un nouveau système sera également mis en place afin de permettre aux députés d'utiliser des voies de communications électroniques pour présenter des affaires de la Chambre, telles des avis de motions, des amendements aux projets de loi à l'étape du rapport et des questions écrites.

- € *Engager les Canadiens dans le processus parlementaire* : Les Canadiens pourront signer, appuyer et présenter des pétitions en ligne au moyen du site Web du Parlement du Canada. Les sites Web des comités de la Chambre des communes fourniront aux Canadiens de l'information sur les travaux des comités; c'est également à partir de ces sites que les comités entreprendront des consultations avec les parties prenantes sur des questions précises.

2. *Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution*

Bon nombre de nos ressources sont consacrées au soutien de l'institution et à l'amélioration constante de nos services de base, ce qui signifie que nous devons assurer un équilibre entre les besoins fonctionnels actuels des députés et la nécessité d'assurer le libre accès à une institution nationale.

- € *Rénover les édifices du Parlement* : La Vision et le plan à long terme pour la rénovation des édifices historiques du Parlement et la construction de nouvelles installations seront mis à jour avec l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin de tenir compte des nouvelles réalités, notamment les restrictions annoncées en 2003 concernant les projets d'immobilisations du gouvernement fédéral, et des plans accordant priorité à la durabilité et à l'atténuation des risques à la sécurité.
- € *Améliorer les services de technologie de l'information* : Pour appuyer les députés dans leurs activités parlementaires, l'Administration mettra à niveau les technologies dans la Chambre, améliorera les services de vidéoconférence, et dotera une autre salle de comité du matériel nécessaire pour téléviser les délibérations. Elle améliorera les services de courriel des députés et fournira de nouveaux outils de soutien de la technologie de l'information dans leurs bureaux sur la Colline et dans leurs circonscriptions.
- € *Améliorer le plan de reprise et de poursuite des activités pour la Chambre des communes* : Déjà prête à réagir à des interruptions d'activités de plusieurs ordres en mettant en œuvre le présent plan, l'Administration mettra au point la capacité de la Chambre des communes de déménager et de fonctionner dans des locaux provisoires en cas de catastrophe.

3. *Favoriser la compréhension et appuyer l'avancement des institutions législatives*

L'Administration de la Chambre, grâce à ses cours sur la procédure et ses publications, favorise la compréhension de nos institutions parlementaires et

du rôle des députés et facilite ainsi la participation aux délibérations parlementaires. Elle continuera également d'échanger les pratiques exemplaires avec ses homologues au Canada et à l'étranger et d'appuyer le développement des institutions législatives existantes et émergentes.

- € *Mettre à jour les publications de fond sur la procédure parlementaire* : L'Administration produira des publications sur la procédure parlementaire, notamment la deuxième édition du *Règlement annoté de la Chambre des communes*, et ira de l'avant avec ses travaux de recherche et ses plans en vue de publier la deuxième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* (Marleau-Montpetit).
- € *Offrir des occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires législatifs du Canada et de l'étranger* : Le Parlement du Canada se préparera à accueillir quelque 900 délégués à la réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en 2006. Un nouveau site Web pour les Affaires internationales et interparlementaires sera inauguré avec le concours de l'Administration du Sénat et comportera notamment un calendrier des actualités et des renseignements détaillés sur les activités et échanges internationaux des parlementaires. Le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires sera offert aux pays membres du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA).
- € *Partager le patrimoine du Parlement avec les Canadiens* : Le site Web sur la Collection du patrimoine de la Chambre des communes, un musée virtuel sur la Chambre, sera lancé. Celui-ci contiendra des renseignements qui font autorité sur les Livres du Souvenir, les œuvres d'art et les artefacts du patrimoine à la Chambre des communes.

4. Appliquer dans un contexte parlementaire les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses

L'attention accrue dont font l'objet les institutions publiques partout dans le monde a fait d'assurer l'imputabilité et la transparence dans notre milieu de travail un centre d'intérêt. Nous continuerons de faire preuve de leadership, d'adopter des pratiques exemplaires et de promouvoir la gestion efficace et responsable de nos ressources.

- € *Assurer la sécurité de la Chambre des communes* : L'Administration continuera d'innover en fournissant un modèle de sécurité moderne qui tient compte des attentes des Canadiens envers un Parlement ouvert et accessible. Elle intégrera les nouvelles approches, caractéristiques et technologies de la sécurité. Accroître la sensibilisation à la sécurité sous le thème « La sécurité est l'affaire de tout le monde » améliorera la

capacité interne de recueillir et d'analyser les renseignements sur la sécurité et la collaboration avec les parties prenantes.

- € *Renforcer les pratiques de gestion de la Chambre des communes* : L'Administration continuera d'appuyer des activités de bonne gouvernance en améliorant les mécanismes de reddition de compte et les pratiques de gestion du risque. Nous renforcerons notre administration des ressources en entreprenant des vérifications d'attestations financières et des vérifications de conformité, en améliorant notre dépôt actuel de données financières en élaborant des outils permettant d'effectuer des achats par voie électronique et en continuant de mettre en œuvre notre plan pluriannuel des politiques.
- € *Gérer l'information parlementaire* : En 2002, le *Plan stratégique de gestion de l'information parlementaire* énonçait des principes et objectifs pour gérer l'information de façon méthodique. Cette méthode a évolué, de sorte que l'Administration est maintenant en mesure d'assurer un leadership dans le domaine de la gestion de l'information parlementaire. Nous collaborerons avec nos partenaires du Sénat et de la Bibliothèque du Parlement pour offrir des services d'information efficaces dans le but de permettre aux députés d'accéder rapidement et facilement, à partir de sources multiples, l'information qui leur est importante.
- € *Gérer les biens liés à la technologie de l'information* : Les biens liés à la technologie de l'information doivent être gérés pendant leur durée de vie, ce qui inclut l'acquisition, l'utilisation, l'emplacement, la fiabilité, les licences, le remplacement et les coûts.
- € *Maintenir un effectif motivé et efficace* : L'Administration relèvera le défi démographique en continuant de planifier la relève et en prenant des mesures pour s'assurer qu'elle continuera, à travers ses secteurs de services, d'attirer et de fidéliser des employés compétents. Elle poursuivra également l'élaboration et l'utilisation de profils de compétence, et d'accorder priorité à la formation d'un effectif diversifié. Elle favorisera également le mieux-être au travail et offrira des programmes qui aident les employés à maintenir un juste équilibre entre le travail et la vie familiale.
- € *Améliorer la gestion environnementale sur la Colline* : L'Administration, en partenariat avec le Sénat, la Bibliothèque du Parlement et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, mettra à jour son plan environnemental afin de réduire les risques environnementaux sur la Colline, d'harmoniser les pratiques d'approvisionnement vert, et de continuer d'améliorer sa gestion de l'utilisation des produits dangereux et inoffensifs et de chercher des alternatives plus écologiques.



Aller de l'avant

L'Administration de la Chambre continue de s'adapter au changement en misant sur ses réussites et en tirant profit de l'expérience d'autres administrations législatives au Canada et à l'étranger. Nous sommes heureux d'adopter une nouvelle démarche de gestion stratégique qui harmonisera la planification corporative et la production de rapports au cycle parlementaire. Dans le cadre de cette nouvelle démarche, nous publierons deux nouveaux documents : un *Aperçu stratégique* et un *Rapport annuel*.

L'*Aperçu stratégique* articule comment l'Administration entend intervenir au cours de la 38^e législature en définissant quatre objectifs stratégiques et les grandes initiatives sur lesquelles elle mettra l'accent afin d'atteindre ces objectifs. Déterminés seulement après une évaluation des facteurs qui façonnent notre environnement opérationnel, ces objectifs se basent sur notre vision du travail que nous accomplissons, les valeurs qui nous sont chères et le mandat que nous avons d'appuyer la Chambre des communes et les députés. L'effectif qui compose les cinq secteurs de services de l'Administration entreprendra les initiatives à la Chambre des communes avec l'approbation du Bureau de régie interne et du Président.

L'*Aperçu stratégique* conserve les éléments qui nous ont bien servi par le passé en les améliorant pour qu'ils reflètent la réalité parlementaire et, ainsi, mieux répondre aux besoins futurs de la Chambre. Nous avons donc maintenu les quatre secteurs d'activités des députés, soit la circonscription, les comités, la Chambre et le caucus et notre responsabilité globale de soutenir l'institution du Parlement. Toutefois, au lieu de fixer des priorités et de faire des plans sur une base annuelle, nous arrêtons les grands objectifs stratégiques pour une législature et projetons les initiatives parapluie qui nous permettront d'atteindre ces objectifs. Les projets et les programmes nécessaires pour entreprendre ces initiatives seront présentés au Bureau de régie interne en temps et lieu.

Chaque année, l'Administration produira un *Rapport annuel* qui fera état des progrès accomplis au cours de l'année en vue d'atteindre les objectifs. Le rapport rendra compte des ressources utilisées pour appuyer le travail des députés et l'institution de la Chambre des communes. L'accent sera mis sur les activités parlementaires des députés ainsi que sur les programmes et les projets qui appuient ces activités – le travail de l'Administration – comme élément charnière de la Chambre des communes.

Au cours des dix dernières années, l'Administration a mis en place l'infrastructure souple et l'effectif multidisciplinaire dont elle a besoin pour servir une clientèle diversifiée dans un environnement en évolution. Dotée

d'une souplesse institutionnelle accrue et de ce nouvel *Aperçu*, pierre angulaire de sa planification stratégique, elle est prête à répondre à l'évolution constante des besoins des députés de la 38^e législature.